

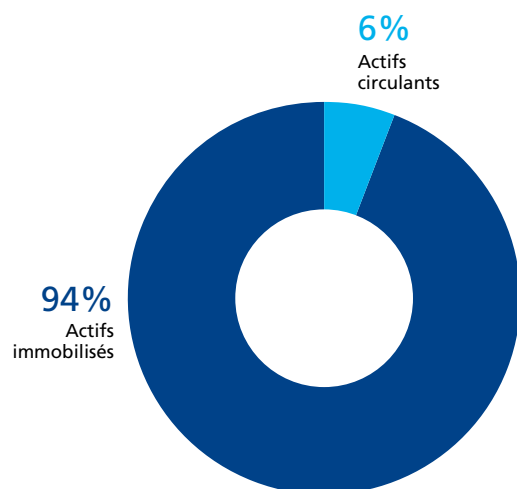
2. BILAN

2.1. L'ACTIF

Les « actifs immobilisés » atteignent un niveau de 354.283.539,89€ et sont en forte augmentation par rapport aux exercices antérieurs suite à la réévaluation immobilière. Ils sont largement prédominants par rapport aux « actifs circulants » qui représentent 6% du total du bilan, comme l'illustre le graphique 1 « Structure de l'Actif ».

La rubrique « Immobilisations détenues en location-financement » reprend la valeur des travaux du site Carcoke, déduction faite des amortissements annuels. La charge d'amortissement est alors compensée annuellement par la prise en résultat du subsidé alloué par la Région et les recettes propres du site.

STRUCTURE DE L'ACTIF



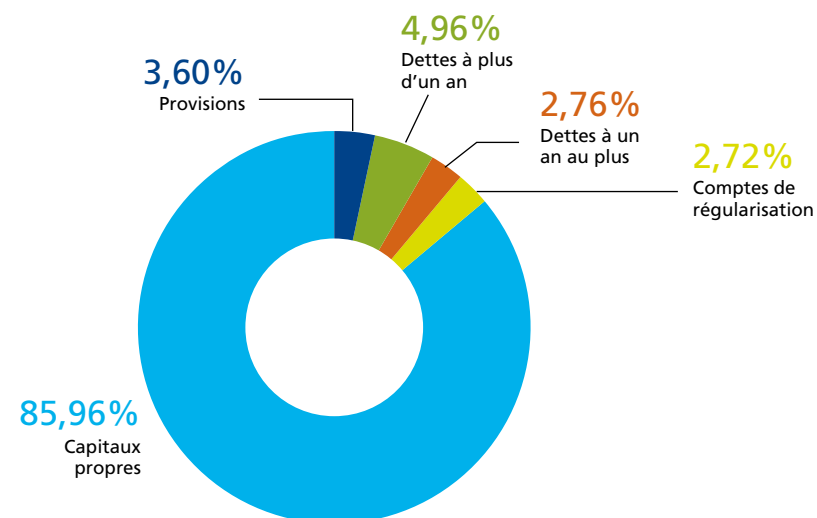
La diminution du poste « créances à un an au plus – Autres créances » est due à une diminution de notre compte de transit suite aux paiements des factures pour les deux grands projets à savoir village de la construction et terminal à passagers.

Les « comptes de régularisation » sont en diminution. Cela s'explique par une moins bonne rémunération pour la bonne gestion financière du Port au sein du Centre de Coordination Financière de Bruxelles (CCFB).

2.2. LE PASSIF

Les capitaux propres atteignent un niveau de 85,96 % du total du bilan.

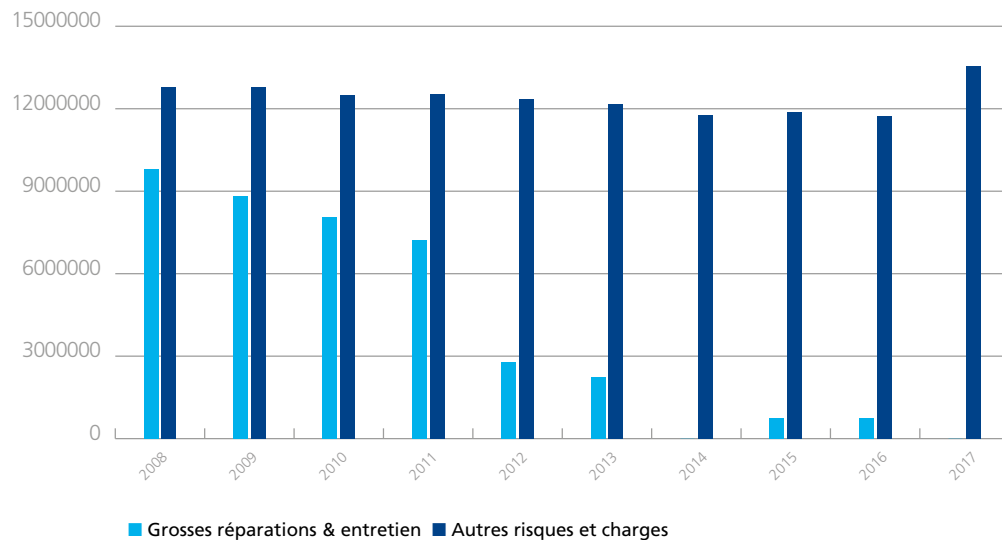
STRUCTURE DU PASSIF



L'augmentation du poste « provisions » résulte de l'augmentation des « provisions autres risques et charges » suite à une révision des risques de dossiers. Cependant cette hausse est légèrement compensée par la suppression de la provision dragage. Celle-ci se comptabilise dorénavant comme les dotations de fonctionnement à savoir le solde non utilisé dans l'année va en compte de régularisation.

Afin de prévoir au mieux les risques que la société serait amenée à supporter, nous avons constitué des provisions à concurrence de 50 % de chacun des litiges connus.

PROVISIONS



Les dettes sont influencées essentiellement par :

Les dettes à plus d'un an.

Ce poste est en diminution par rapport à 2016 résultant du reclassement des tranches d'emprunts (BEI) de plus d'un an à moins d'un an soit 765.342,81€.

Les dettes à un an au plus.

Ce poste reprend l'annuité de l'emprunt des 22.500.000€ de la BEI pour Carcoke soit 765.342,81€.

Les dettes commerciales ont diminué par rapport à 2016 suite au paiement début 2017 des factures reçues fin 2016.

Les dettes salariales et sociales évoluent en fonction des charges salariales reprises dans le compte de résultats. Elles sont en légère diminution par rapport à 2016.